



Strasbourg, le 9 décembre 2024

**CDL-PL-PV(2024)004syn**  
Or. angl.

**COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT**  
**(COMMISSION DE VENISE)**

**140<sup>e</sup> SESSION PLENIERE**

**Venise, 6-7 décembre 2024**

**CARNET DE BORD**

La Commission de Venise :

- a tenu un échange de vues avec Mme Elisa Spiropali, Présidente du Parlement d'**Albanie**, et a adopté l'avis sur la mise en œuvre des décisions de la Cour constitutionnelle par le Parlement en Albanie, précédemment examiné par les sous-commissions sur la justice constitutionnelle, les institutions démocratiques et l'Amérique latine lors de leur réunion conjointe du 5 décembre 2024 ;
- a tenu un échange de vues avec le Dr Frinel Joseph, Conseiller-Président, membre du Conseil présidentiel de transition de la République d'**Haïti**, M. Enex Jean-Charles, Président du Comité de pilotage de la Conférence nationale sur la réforme constitutionnelle, M. Patrick Saint-Hilaire, Président du Conseil électoral provisoire et avec M. Luis Almagro, Secrétaire général de l'**Organisation des États américains**, et a adopté l'avis final sur les solutions constitutionnelles et législatives possibles pour la conduite des futurs processus électoraux en Haïti, qui a été approuvé par le Conseil des élections démocratiques à sa réunion du 5 décembre 2024, et préalablement examiné par les sous-commissions sur la justice constitutionnelle, les institutions démocratiques et l'Amérique latine lors de leur réunion conjointe du 5 décembre 2024 ;
- a tenu un échange de vues avec M. Dariusz Mazur, ministre adjoint de la Justice de **Pologne**, et avec M. Slawomir Patyra, expert, et a adopté l'avis sur les projets d'amendements constitutionnels concernant le Tribunal constitutionnel et deux lois sur le Tribunal constitutionnel de Pologne, précédemment examinés par les sous-commissions sur la justice constitutionnelle, les institutions démocratiques et l'Amérique latine lors de leur réunion conjointe du 5 décembre 2024 ;
- a tenu un échange de vues avec Mme Maja Popović, ministre de la Justice de **Serbie**, et a adopté l'avis sur le projet de loi sur l'Académie judiciaire et les projets d'amendements à la loi sur les juges et à la loi sur le ministère public de Serbie, précédemment examinés par les sous-commissions sur le pouvoir judiciaire et l'État de droit lors de leur réunion conjointe du 5 décembre 2024 ;
- a tenu un échange de vues avec M. Ozan Muzaffer Köstü, chef adjoint du service des droits humains du ministère de la Justice de **Türkiye**, et a adopté l'avis sur la composition du Conseil des juges et des procureurs de Türkiye et la procédure d'élection de ses membres, précédemment examiné par les sous-commissions sur le pouvoir judiciaire et l'État de droit lors de leur réunion conjointe du 5 décembre 2024 ;
- a adopté le **mémoire *amicus curiae* pour la Cour européenne des droits de l'homme** en l'affaire *Staderini et autres c. Italie* sur la **stabilité du droit électoral et certaines caractéristiques d'un système électoral mixte**, précédemment approuvé par le Conseil des élections démocratiques lors de sa réunion du 5 décembre 2024 ;
- a adopté le **mémoire *amicus curiae* pour la Cour européenne des droits de l'homme** en l'affaire *Shevchuk c. Ukraine* sur les **normes relatives aux règles disciplinaires concernant les présidents et les juges des cours constitutionnelles**, précédemment examiné par les sous-commissions sur la justice constitutionnelle, les institutions démocratiques et l'Amérique latine lors de leur réunion conjointe du 5 décembre 2024 ;
- a adopté le **rapport sur les observateurs électoraux en tant que défenseurs des droits humains**, précédemment approuvé par le Conseil des élections démocratiques lors de sa réunion du 5 décembre 2024 ;
- a adopté la **déclaration interprétative du code de bonne conduite en matière électorale sur les technologies numériques et l'intelligence artificielle**, ainsi que son rapport

explicatif, préalablement approuvés par le Conseil des élections démocratiques lors de sa réunion du 5 décembre 2024 ;

- a adopté le **rapport sur une réglementation des logiciels espions conforme à l'État de droit et aux droits humains** ;
- a tenu un échange de vues avec Lord Hermer KC, **attorney général du Royaume-Uni**, sur les réponses démocratiques possibles aux défis actuels de l'État de droit ;
- a tenu un échange de vues avec M. Luis Almagro, **secrétaire général de l'Organisation des États américains**, sur l'évolution de la situation dans les Amériques et la coopération avec la Commission ;
- a tenu un échange de vues avec M. Stanislav Secrieru, conseiller à la sécurité nationale, représentant du Président de la **République de Moldova**, sur les développements constitutionnels et les récentes élections présidentielles en République de Moldova ;
- a tenu un échange de vues avec M. Theodoros Rousopoulos, **Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe**, sur la coopération avec la Commission ;
- **a élu** Mme Olesea Stamate (République de Moldova) en tant que **membre suppléant du Conseil des élections démocratiques** jusqu'en décembre 2025 ;
- a été informée des **développements constitutionnels au Japon** ;
- a été informée de la participation de la Commission, en tant que conseillère juridique, aux **missions d'observation électorale** de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe en **République de Moldova**, élections présidentielles et référendum constitutionnel, 20 octobre 2024 ; en **Géorgie**, élections législatives, 26 octobre 2024 ; et en **Bulgarie**, élections législatives anticipées, 27 octobre 2024 ;
- a été informée des **conférences** sur : Réunion du Conseil conjoint sur la justice constitutionnelle (CCJC) et conférence internationale sur « le respect des arrêts des cours constitutionnelles » (Erevan, 14-15 novembre 2024) ; « L'État de droit et les pouvoirs privés » (Madrid, semaine du 25 novembre 2024) ;
- a tenu un échange de vues avec Mme Annalisa Bisson, directrice de la direction des relations internationales de la **région de Vénétie** ;
- a été informée des résultats et conclusions de la réunion du **Conseil des élections démocratiques**, tenue le 5 décembre 2024 ;
- a été informée que la réunion annuelle entre le Bureau élargi de la Commission et le **Comité présidentiel de l'Assemblée parlementaire** du Conseil de l'Europe se tiendrait le 7 décembre 2024 ;
- a tenu un échange de vues avec des représentants du **Comité des Ministres**, de **l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe** et du **Congrès des pouvoirs locaux et régionaux** du Conseil de l'Europe ;
- a tenu un échange de vues avec des représentants de **l'Association des anciens membres**, en particulier sur la mise à jour de la liste des critères de l'État de droit ;
- a confirmé les dates des prochaines sessions plénières comme suit : 14-15 mars 2025 ; 13-14 juin 2025 ; 10 octobre 2025 ; 12-13 décembre 2025.

- a confirmé que **la célébration du 35e anniversaire de la Commission** aura lieu le 11 octobre 2025 ; une cérémonie aura également lieu à Strasbourg le 4 juin 2025.

L'avis sur la Serbie a été préparé dans le cadre du [Mécanisme de coordination des services d'experts \(ECM\)](#), qui fait partie du programme conjoint de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe "[Facilité horizontale pour les Balkans occidentaux et la Türkiye](#)" financé par l'Union européenne et le Conseil de l'Europe et mis en œuvre par le Conseil de l'Europe.